



Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

9915^e séance

Mercredi 14 mai 2025, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidents : M. Sekeris/M. Stamatekos (Grèce)

<i>Membres :</i>	Algérie.....	M. Yahiaoui
	Chine.....	M. Sun Lei
	Danemark.....	M ^{me} Lassen
	États-Unis d'Amérique.....	M ^{me} Shea
	Fédération de Russie.....	M. Nebenzia
	France.....	M. Bonnafont
	Guyana.....	M ^{me} Rodrigues-Birkett
	Pakistan.....	M. Ahmad
	Panama.....	M. Alfaro de Alba
	République de Corée.....	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord..	M. Kariuki
	Sierra Leone.....	M ^{me} Swallow
	Slovénie.....	M ^{me} Blokar Drobič
	Somalie.....	M. Osman

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; M. Tom Fletcher, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; et M^{me} Dina El-Mamoun, Directrice de pays pour le Yémen, Center for Civilians in Conflict.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : La situation au Yémen et dans l'ensemble de la région a évolué rapidement depuis mon précédent exposé au Conseil (voir S/PV.9873). Je tiens tout d'abord à saluer l'annonce, le 6 mai, de la cessation des hostilités entre les États-Unis d'Amérique et Ansar Allah. Il s'agit là d'une désescalade importante et nécessaire en mer Rouge et au Yémen après la reprise, le 15 mars, des frappes aériennes des États-Unis contre des cibles situées dans les zones contrôlées par Ansar Allah. Je félicite sincèrement le Sultanat d'Oman des efforts qu'il a déployés afin de parvenir à cet accord. Je l'ai déjà dit à maintes reprises, il est de plus en plus évident qu'une désescalade en mer Rouge et dans l'ensemble de la région s'impose pour ramener le Yémen sur la voie de la paix.

Toutefois, les événements de ces dernières semaines ont également rappelé de manière brutale que le Yémen ne peut échapper aux tensions régionales plus générales. L'attaque perpétrée par Ansar Allah contre l'aéroport Ben Gurion le 4 mai et les frappes d'Israël qui ont suivi contre le port de Hodeïda, l'aéroport de Sanaa et d'autres sites constituent une escalade dangereuse. Malheureusement, les menaces et les attaques se poursuivent. Je renouvelle mon appel à toutes les parties pour qu'elles respectent l'obligation que leur fait le droit international de protéger les civils et les infrastructures civiles.

Cependant, l'annonce du 6 mai nous offre une occasion à saisir collectivement pour nous recentrer sur le règlement du conflit au Yémen et faire avancer un processus de paix pris en main par les Yéménites. Les difficultés auxquels le Yémen est confronté sont immenses, qu'il s'agisse de la vive méfiance entre les parties, dont certaines se prépareraient encore à la guerre, ou du quasi-effondrement de l'économie. Preuve de la profonde instabilité économique à laquelle le Yémen fait face, la monnaie n'a cessé de se déprécier au cours du mois dernier, dépassant désormais les 2 500 rials yéménites pour un dollar. Les citoyens souffrent d'une aggravation des coupures d'électricité dans les zones contrôlées par le Gouvernement yéménite, de récentes informations faisant état de coupures d'électricité allant jusqu'à 15 heures par jour à Aden et d'une coupure totale pendant plus de deux semaines dans les provinces voisines de Lahj et d'Abiyan. Samedi, les femmes sont descendues dans la rue à Aden pour manifester et réclamer de meilleurs services publics et leurs droits fondamentaux.

Pendant ce temps, dans les zones contrôlées par Ansar Allah, la population souffre également d'une perte de pouvoir d'achat, les traitements des fonctionnaires n'ont pas été payés intégralement depuis des années, la qualité physique de

la monnaie se détériore et les liquidités s'assèchent. Pourtant, alors que les gens ordinaires sont de moins en moins en mesure de s'offrir les produits de base les plus élémentaires, les voix de la société civile sont réprimées. À cet égard, j'attends avec intérêt l'exposé de M^{me} El-Mamoun, du Center for Civilians in Conflict.

Dans l'ensemble du Yémen, la dégradation générale de l'économie renforce l'urgence pour le pays de trouver une voie politique qui permette la collaboration nécessaire à la croissance économique. Je continue de travailler activement avec les parties yéménites et les partenaires régionaux pour trouver des solutions aux problèmes économiques et reprendre le dialogue à cette fin. J'ai été clair et cohérent dans mon approche et je le resterai. L'ONU est déterminée à offrir une solution viable en lieu et place de l'escalade militaire et économique et d'un retour potentiel à la guerre, et nous continuerons de travailler pour amener les parties à la table des négociations afin de trouver et arrêter ensemble des solutions acceptables pour tous. D'aucuns peuvent penser que face à de tant de bouleversements et de méfiance, un processus politique est un objectif irréaliste et naïf. Je suis ici pour soutenir que ce n'est pas le cas. Le fait est que les parties ont déjà pris des engagements sur les bases de ce qui devrait constituer le début d'un processus politique au Yémen, à savoir un cessez-le-feu national, des mesures visant à régler les problèmes économiques et humanitaires urgents, et un processus politique inclusif. Ces engagements doivent être respectés pour instaurer une paix durable. C'est le cas aujourd'hui et ce sera le cas à l'avenir. Tous les Yéménites peuvent être assurés que l'ONU reste prête à apporter son soutien sans réserve à une sortie négociée du conflit et à une paix juste, inclusive et durable.

J'admets toutefois qu'avec le temps, les positions se cristallisent et les défis deviennent plus complexes. Certains se demandent peut-être si la feuille de route est toujours pertinente. Ma réponse reste résolument la même. Le Yémen a toujours besoin des éléments de la feuille de route, à savoir un cessez-le-feu, une reprise économique et un processus politique inclusif, pour aller de l'avant. Néanmoins, je reconnais que l'environnement de médiation a considérablement changé depuis la fin de 2023, et qu'il faut des garanties supplémentaires pour obtenir l'adhésion des parties et assurer le soutien de la région, de la communauté internationale et du Conseil.

Les Yéménites veulent aller de l'avant. Le statu quo n'est pas tenable. Et même si les lignes de front semblent actuellement relativement stables, le Yémen ne connaît pas encore la paix. La communauté internationale doit rester mobilisée pour aider les Yéménites à réaliser leur désir de bâtir un pays stable, prospère et sûr. Les voisins du Yémen et ses partenaires internationaux doivent soutenir un processus politique viable et inclusif dirigé par les Yéménites. Depuis mon dernier exposé au Conseil, j'ai organisé des réunions avec les parties et la communauté diplomatique à Riyad et à Mascate, où j'ai répété ce message.

Avant de terminer, je tiens à évoquer à nouveau la détention illégale, arbitraire et prolongée, par Ansar Allah, de membres du personnel des Nations Unies ainsi que d'organisations non gouvernementales nationales et internationales, de la société civile et de missions diplomatiques. Non seulement leur détention constitue une violation du droit international, mais elle a également un effet dissuasif sur la communauté internationale. Cela n'a pour seul résultat que de saper l'aide apportée au Yémen, ce qui aura malheureusement des répercussions sur les Yéménites qui en ont le plus besoin. Je me félicite des récentes libérations de membres du personnel de l'ambassade des Pays-Bas et d'organisations internationales. Cela montre ce qu'il est possible de faire, mais ces libérations sont loin d'être suffisantes. J'espère qu'Ansar Allah entendra très clairement mon message : il doit changer de cap, libérer immédiatement et sans conditions les détenus restants, et mettre fin à cette situation inacceptable.

Depuis plus de 10 ans, les Yéménites endurent instabilité, incertitude et effondrement économique. Je m'adresse directement à eux et je répète ce que j'ai déjà dit. Je les vois. Je les entends. Ils n'ont pas été oubliés. Et je poursuivrai sans répit mes efforts en

faveur de la paix et de la stabilité au Yémen. Je demande instamment aux parties de faire preuve de courage et de choisir le dialogue. L'ONU ne dérogera pas à son engagement de les aider à trouver un règlement négocié du conflit. Enfin, je m'adresse à tous ceux qui sont présents aujourd'hui dans cette salle : l'ensemble des Membres de l'ONU ont confié au Conseil la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité. C'est particulièrement vrai pour le Yémen. Nous ne pourrions véritablement obtenir la paix et la sécurité au Yémen que grâce à un engagement, une coordination et une approche commune à long terme de la communauté internationale. Nous devons donc redoubler d'efforts pour proposer une alternative crédible à la guerre et une vision pour le Yémen au-delà du statu quo et de la stagnation. Je remercie le Conseil de son unité et de son appui constants à mes efforts en faveur d'un Yémen pacifique, stable et prospère.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Fletcher.

M. Fletcher (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg de son exposé et de ses travaux inlassables et créatifs. Je me joins également à lui pour condamner la détention arbitraire de nos collègues au Yémen et pour appeler à une action concertée et soutenue de la part de tous les États Membres afin d'obtenir la libération immédiate de nos collègues de l'ONU et d'organisations non gouvernementales. Je partage également le soulagement de l'Envoyé spécial face à la cessation des hostilités entre les États-Unis et les houthistes au Yémen et en mer Rouge, y compris ce que nous espérons être la fin des frappes aériennes.

Mais soyons clairs : le Yémen n'est pas sorti d'affaire. La situation humanitaire se dégrade dans le pays et les enfants sont les plus menacés. Les chiffres sont éloquentes. La moitié des enfants du Yémen, soit 2,3 millions d'entre eux, souffrent de malnutrition, dont 600 000 sont gravement atteints. La malnutrition n'est pas seulement une question de faim, elle attaque le système immunitaire, exposant les enfants au risque d'infections mortelles telles que la pneumonie et la diarrhée, qui sont les principales causes de mortalité infantile au Yémen. En outre, seuls 69 % des enfants âgés de moins de 1 an sont complètement vaccinés, et 20 % d'entre eux n'ont reçu aucun vaccin ; c'est l'un des pires taux au monde. En conséquence, les maladies évitables par la vaccination aggravent la crise humanitaire. Les cas de choléra et de rougeole se multiplient. L'année dernière, plus d'un tiers des cas de choléra dans le monde et 18 % des décès liés à cette maladie ont été enregistrés au Yémen, qui affiche également l'un des taux de rougeole les plus élevés au monde. Mais ce n'est pas tout. Les enfants doivent également faire face à des champs jonchés de mines terrestres et à des écoles vidées de leurs enseignants, de leurs livres et de leurs perspectives.

Bien entendu, les enfants ne sont pas les seuls à être touchés de manière disproportionnée. Comme je l'ai indiqué précédemment, la malnutrition touche également 1,4 million de femmes enceintes et allaitantes, ce qui fait courir un risque grave aux mères et aux nouveau-nés. Dans l'ensemble, 9,6 millions de femmes et de filles ont un besoin urgent d'aide humanitaire vitale, alors qu'elles sont confrontées à la faim, à la violence et à l'effondrement du système de santé. Malgré cela, les femmes et les filles restent en première ligne des efforts de relèvement et de survie, et je salue la détermination du Conseil à les aider et à soutenir leur lutte pour faire respecter leurs droits fondamentaux.

Mais le temps presse et nos ressources s'épuisent. Le plan de réponse humanitaire 2025 pour le Yémen est financé à hauteur d'à peine 9 %, soit moins de la moitié de ce que nous avons reçu à la même époque l'an dernier. Bien entendu, ce déficit de financement a des conséquences très concrètes. Près de 400 établissements de santé, dont 64 hôpitaux, vont devoir cesser leurs activités, ce qui aura des répercussions sur près de 7 millions de personnes. Les fonds que nous utilisons actuellement pour soutenir 700 sages-femmes s'épuisent rapidement. Vingt centres d'alimentation thérapeutique et 2 200 programmes d'alimentation thérapeutique ont déjà été contraints de fermer

leurs portes, privant ainsi de traitements nutritionnels vitaux plus de 350 000 enfants et mères souffrant de malnutrition dans les zones contrôlées par les autorités de facto. Nous prévoyons des ruptures de stock dès juin ou juillet, au moment même où les chiffres de la malnutrition atteindront un pic. Et si je note que le Conseil se préoccupe à juste titre des rescapés de la violence fondée sur le genre, je précise que les coupes budgétaires signifient également que de nombreux rescapés n'ont plus accès à des soins de santé vitaux, à un soutien psychosocial et à une aide juridique. Près d'un million de femmes et de filles n'ont plus accès à des espaces sûrs et aux réseaux de soutien qui y sont associés.

Dans le courant du mois, de hauts responsables de l'ensemble de la communauté des donateurs se réuniront à Bruxelles pour évaluer la situation humanitaire au Yémen. Nous comptons sur eux et sur les personnes présentes pour renouveler leur engagement collectif en apportant des contributions concrètes à l'appel humanitaire en cette période critique.

Comme le Conseil l'a entendu, le mois dernier a été marqué par de nouveaux défis sur la voie qui mène à un avenir plus pacifique pour le Yémen. Selon les autorités locales et des informations de sources publiques, près de 1 000 civils ont été tués ou blessés au Yémen depuis le début de l'année, dont un nombre important depuis la reprise des frappes aériennes à la mi-mars. Les frappes qui ont touché le port de Ras Issa et un centre de détention à Saada ont fait des centaines de victimes, y compris des blessés parmi les secouristes. Des infrastructures civiles, y compris des établissements de santé, ont été endommagées. Le port de Hodeïda, un point d'accès vital pour la nourriture et les médicaments, et l'aéroport de Sanaa ont également été gravement endommagés, en plus de centrales électriques et d'autres infrastructures critiques. Je me fais l'écho de l'appel du Secrétaire général au respect du droit international humanitaire et j'exhorte toutes les parties à protéger les civils et les infrastructures dont ils dépendent pour leurs besoins élémentaires.

Les temps sont durs pour les acteurs humanitaires. Mais lorsque nous recevons l'appui nécessaire, nous pouvons agir au nom du Conseil. Au cours des quatre dernières semaines, les partenaires de santé ont déployé des équipes chirurgicales dans les hôpitaux de Sanaa et de Hodeïda, appuyé les équipes médicales mobiles et ouvert des unités de traumatologie dans des hôpitaux de huit provinces. Quatre mille familles, soit environ 28 000 personnes, ont continué à recevoir une assistance pécuniaire vitale, ce qui leur a permis de satisfaire leurs besoins les plus élémentaires, notamment s'agissant de la nourriture, des médicaments et des abris. Environ 20 000 consultations médicales ont lieu chaque mois pour les migrants. Les réseaux d'eau ont été étendus dans la ville de Mareb pour fournir de l'eau propre aux familles déplacées.

Cela fait fond sur les solides progrès réalisés depuis le début de l'année. Au cours du premier trimestre de cette année, près de 150 partenaires humanitaires ont apporté une aide vitale dans l'ensemble des 333 districts du Yémen. Près de 5 millions de personnes ont reçu une aide alimentaire d'urgence, 1,2 million de personnes ont bénéficié de services d'eau salubre et d'hygiène et 154 000 enfants ont repris le chemin de l'école grâce à l'ouverture de salles de classe temporaires et à la fourniture de matériel et d'un soutien aux enseignants. Nous sommes reconnaissants de cet appui, qui nous a permis de venir en aide à ces personnes.

Noor, 16 mois, originaire d'une petite communauté de la province de Lahj, souffrait de malnutrition sévère. Un agent bénévole de santé communautaire qui était de passage, appuyé par une ONG partenaire, a posé un diagnostic et l'a orientée vers un établissement de santé voisin, où, avec le temps et grâce à un traitement, son état s'est amélioré, et elle s'est complètement rétablie.

Ce travail, réalisé avec l'appui du Conseil et celui des États Membres, change véritablement la donne pour de nombreuses personnes. Mais nous ne pouvons pas nous arrêter là. Une enfant comme Noor peut se rétablir de la malnutrition, mais être réhospitalisée

plus tard parce que sa famille n'a pas accès à l'eau propre. Une famille déplacée peut parvenir à se mettre à l'abri de la violence, mais être déracinée peu de temps après lorsque les combats atteignent à nouveau le pas de sa porte. Certes, les Yéménites ont besoin d'aide. Mais ils ont aussi besoin de paix. Ils ont besoin d'un répit face à la violence et aux difficultés économiques qui ont causé tant de souffrances au cours des 10 dernières années. Ils ont besoin d'avoir la possibilité de reconstruire leurs vies.

Les réductions de financements, comme je l'ai expliqué, ont des conséquences terribles. Les gens meurent. Ici, au Yémen, comme ailleurs, nous sommes déterminés à sauver autant de vies que possible avec l'argent dont nous disposons. Au cours des deux derniers mois, nous avons repensé notre intervention au Yémen, conformément à la réinitialisation humanitaire mondiale que j'ai exposée en mars (voir S/PV.9885). Nous réduisons considérablement nos dépenses de fonctionnement pour que davantage de fonds puissent être consacrés à sauver des vies. Nous avons établi un ordre de priorité dans notre appel humanitaire afin de cibler uniquement les activités vitales les plus urgentes. Nous doublons également nos investissements dans les partenaires locaux. Par ailleurs, nous avons simplifié nos structures de coordination, en rapprochant la prise de décisions des communautés au service desquelles nous œuvrons. Leurs voix façonneront la réinitialisation humanitaire au Yémen et ailleurs, car derrière les chiffres se trouvent des personnes comme Noor. Nous savons que beaucoup de gens resteront hors de portée. Mais depuis six mois que j'occupe ce poste, j'ai pu constater *de visu* la ténacité qui pousse les humanitaires à ne pas baisser les bras. Et le Yémen n'échappe pas à la règle. Malgré les déficits de financement, la forte augmentation des besoins et les risques auxquels nous sommes confrontés, nous continuerons d'être au service de personnes telles que Noor.

Comme toujours, je conclus mon intervention en formulant trois demandes au Conseil. Premièrement, je le prie de prendre des mesures pour garantir le respect du droit international humanitaire, notamment la protection des civils et l'accès de l'aide humanitaire à toutes les personnes qui en ont besoin. Deuxièmement, je lui demande de fournir un financement accru et souple pour permettre aux opérations d'aide essentielles de se poursuivre. Troisièmement, comme l'a souligné l'Envoyé spécial, il faut qu'il appuie les efforts en faveur d'une paix durable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Fletcher de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} El-Mamoun.

M^{me} El-Mamoun (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant le Conseil de sécurité aujourd'hui au nom du Center for Civilians in Conflict. Je m'exprime avec un sentiment d'urgence et avec détermination alors que nous célébrons le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000), sur les femmes et la paix et la sécurité, un engagement qui n'a pas encore été tenu pour les femmes et les filles yéménites.

Je voudrais commencer mon intervention en citant les mots d'Amat Al-Salam Al-Hajj, fondatrice et Présidente de l'Association for the Mothers of Abductees (Association des mères de victimes d'enlèvement). Elle a déclaré :

« Les femmes yéménites ont beaucoup souffert de la guerre. Elles aspirent à la paix et à la justice. Les mères attendent leurs êtres chers et réclament la liberté pour leurs enfants. Nous disons que la paix commence dans le cœur des mères ».

Après 10 années de conflit, la crise humanitaire au Yémen reste l'une des plus graves, et ce sont souvent les femmes et les filles qui subissent ses conséquences les plus pénibles. La protection des civils, en particulier des femmes, est défaillante, et les structures censées faire respecter le droit international se délitent. Au Yémen, les femmes et les filles continuent d'être tuées, blessées ou déplacées. Elles ne sont pas seulement prises entre deux feux ; bien souvent, elles sont délibérément prises

pour cible et systématiquement marginalisées. La violence fondée sur le genre est en hausse, souvent perpétrée en toute impunité, et des millions de femmes n'ont toujours pas accès aux services de base vitaux, notamment des services d'intervention en cas de violence fondée sur le genre.

Trois Yéménites déplacés par le conflit sur quatre sont des femmes et des enfants. Dans de nombreux cas, des filles de moins de 18 ans dirigent un ménage et tentent de survivre dans des camps, sans abri ni protection adéquats. L'effondrement économique pousse de plus en plus de familles à recourir au mariage précoce, ce qui aggrave les inégalités existantes et prive les filles de leurs droits et de leur avenir. Et pourtant, dans ces circonstances tragiques, les femmes montrent la voie. Chaque jour, sur le terrain, elles jouent un rôle essentiel dans tous les domaines relevant de l'articulation entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Les femmes sont à l'avant-garde des interventions humanitaires, du règlement des conflits au niveau local et des initiatives de consolidation de la paix. Elles apportent une aide aux personnes qui sont hors de portée des grandes institutions. Rien qu'en 2024, des organisations dirigées par des femmes ont apporté une aide vitale à plus de 2 millions de Yéménites. Les femmes sont des agentes du changement et des spécialistes des besoins de leurs communautés. Elles servent de médiatrices dans les conflits et jettent des ponts. Grâce à des groupes de protection communautaires animés par le Centre, les femmes rapprochent les communautés pour discuter des menaces auxquelles elles sont confrontées en matière de protection, et elles s'assoient aux côtés des acteurs armés pour exiger une meilleure protection. Pour ne citer qu'un exemple, dans l'un de ces groupes, les femmes ont dialogué avec succès avec les forces de sécurité pour limiter les raids nocturnes, qui avaient terrorisé les petites communautés de leur district. Une femme participant à une initiative locale appuyée par le Centre a assuré la médiation entre les parties au conflit pendant de nombreuses années et mené des négociations pour échanger les dépouilles des combattants de part et d'autre des lignes de front. Elle a dit au Centre :

« J'ai porté moi-même les dépouilles dans des zones montagneuses. Je ne sais pas comment j'ai fait, mais je pense aux mères et aux familles dans les communautés touchées ».

Maha Awad, Présidente de la Wogood Foundation for Human Security (Fondation Wogood pour la sécurité humaine), a déclaré :

« Les femmes dans toute leur pluralité ont prouvé qu'elles étaient des bâtisseuses de la paix qui comprennent l'importance de dialogues authentiques sur la base de leurs contextes locaux et nationaux ».

Pourtant, elles sont confrontées à des risques au quotidien. Ces dernières années, nous avons constaté une montée inquiétante des menaces, du harcèlement et des arrestations visant les défenseuses des droits humains, les travailleuses humanitaires et les actrices de la consolidation de la paix. Certaines sont détenues depuis plus d'un an sans inculpation. Le message est clair : la dissidence sera réduite au silence et la participation des femmes aux initiatives de paix sera réprimée. Un climat de peur règne. Il ne s'agit pas seulement d'un problème de protection ; il s'agit d'une menace directe contre la paix.

Malgré le travail extraordinaire qu'accomplissent les femmes dans tout le Yémen, elles continuent d'être exclues de toute participation effective aux négociations et pourparlers de paix officiels. Par conséquent, on fait peu de cas de leurs éclairages et besoins singuliers, et les perspectives de paix durable sont compromises. Soyons clairs : nous ne pouvons pas continuer à célébrer la résilience des femmes tout en faisant abstraction des causes profondes de l'insécurité et des risques auxquels elles sont confrontées en matière de protection.

J'invite instamment le Conseil à agir sur trois fronts.

Premièrement, il doit exiger que toutes les parties au conflit respectent l'obligation qui leur incombe en vertu du droit international de protéger les civils, y compris les femmes et les filles, contre tout préjudice direct et indirect. Le principe de responsabilité doit être appliqué, notamment en ce qui concerne la violence fondée sur le genre, et les préjudices causés doivent être réparés.

Deuxièmement, les défenseuses des droits humains et les artisanes de la paix au Yémen doivent bénéficier d'un financement direct et souple accru et d'un appui politique renforcé. Elles ont besoin qu'on leur fournisse une assistance juridique, qu'on assure leur sécurité physique, qu'on renforce leurs capacités et qu'on finance leurs efforts d'autoprotection sur le terrain, et surtout, elles ont besoin du soutien politique du Conseil.

Troisièmement, la participation pleine, égale et véritable des femmes doit être assurée à tous les stades du processus politique. Pour cela, il faut garantir leur représentation à hauteur de 30 % au moins dans toutes les négociations de paix et dans la gouvernance post-conflit. Il s'agit d'une condition indispensable au succès de ces efforts. L'appui diplomatique et financier au processus de paix au Yémen doit être subordonné au respect de cette exigence.

Il y a 25 ans, la communauté internationale, sous la direction du Conseil, a promis de placer les femmes au cœur de la paix et de la sécurité, sur la base d'une compréhension commune de l'importance que revêtaient la protection, l'autonomisation et la participation des femmes. Aujourd'hui, cette promesse n'est pas tenue. Les femmes du Yémen continuent de nous montrer à quoi ressemble le courage. Il est temps que nous fassions écho à leur courage en leur fournissant les ressources politiques qu'elles méritent. L'avenir du Yémen en dépend.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} El-Mamoun de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, le Secrétaire général adjoint Fletcher et M^{me} El-Mamoun des exposés qu'ils nous ont présentés aujourd'hui, et je salue la participation du Représentant permanent du Yémen à cette séance d'information.

Je formulerai quatre observations.

Premièrement, le Royaume-Uni reste déterminé à rétablir la liberté de navigation et la sûreté maritime en mer Rouge. Nous saluons les efforts déployés récemment pour désamorcer les tensions dans la région, et nous espérons qu'ils permettront d'ouvrir la voie à une paix durable au Yémen, dans le droit fil des efforts de l'Envoyé spécial. Comme nous le constatons avec la poursuite des menaces contre les pays voisins et les rodomontades inquiétantes sur la ligne de front au Yémen, le risque d'escalade demeure. Via une approche internationale concertée, le Royaume-Uni continuera d'œuvrer pour contenir efficacement les capacités des houthistes. La sûreté maritime est indispensable au maintien de la stabilité dans la région. Le Royaume-Uni continue d'aider les garde-côtes yéménites à protéger leurs frontières maritimes, et nous attendons avec intérêt le lancement, en juin, du partenariat pour la sécurité maritime au Yémen, en collaboration avec le Gouvernement yéménite et les partenaires internationaux.

Deuxièmement, comme l'a souligné M^{me} El-Mamoun, le conflit au Yémen a des répercussions disproportionnées sur les femmes. En 2023, le Yémen occupait l'avant-dernière place de l'indice mondial sur les femmes et la paix et la sécurité compilé par le Georgetown Institute, et nous n'avons constaté aucun progrès depuis lors. Selon le plan de réponse aux besoins humanitaires, les 4,8 millions de déplacés sont pour la plupart des femmes, et 6,2 millions de femmes et de filles sont exposées à la violence fondée sur le genre. L'année dernière, le financement octroyé par le

Royaume-Uni a permis à près de 1,5 million de femmes et d'enfants d'accéder à des services vitaux et à 15 000 d'entre eux de bénéficier de services de protection et de lutte contre la violence fondée sur le genre.

Le Royaume-Uni continue de défendre le rôle important que les femmes peuvent jouer pour ce qui est de mettre fin au conflit au Yémen et de maintenir une paix durable. En novembre 2024, le Royaume-Uni a accueilli un groupe de dirigeantes yéménites et d'experts sur le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, afin d'offrir une plateforme capitale à ces voix importantes. Le Royaume-Uni reste aussi déterminé à appuyer les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour associer véritablement les militantes et les organisations dirigées par des femmes au processus visant à instaurer une paix durable et inclusive au Yémen.

Troisièmement, comme l'a dit le Secrétaire général adjoint Fletcher, la situation humanitaire est grave. Le Royaume-Uni continue de condamner le fait que les houthistes retiennent toujours des travailleurs humanitaires, et une fois de plus, nous lançons un appel sans équivoque à la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes détenues. La détention injustifiée de travailleurs humanitaires par les houthistes continue de réduire l'espace humanitaire, dans un contexte où près de 20 millions de personnes ont désespérément besoin d'une aide humanitaire.

Enfin, nous remercions l'ancien Premier Ministre du Yémen, M. Ahmad Bin Mubarak, de ses efforts et nous souhaitons la bienvenue au nouveau Premier Ministre, M. Salim Saleh Salim Bin Buriek. Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec le nouveau Premier Ministre et de continuer d'appuyer l'ambitieux programme de réforme du Gouvernement yéménite.

M. Alfaro de Alba (Panama) (*parle en espagnol*) : Le Panama exprime sa gratitude à la présidence du Conseil de sécurité pour avoir convoqué la présente séance. Nous remercions également l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Tom Fletcher, de leurs exposés très utiles aujourd'hui et de leur travail inlassable et important. Nous saluons aussi les contributions importantes de M^{me} Dina El-Mamoun et souhaitons la bienvenue au représentant du Yémen à la présente séance.

Nous observons avec inquiétude la résurgence et l'escalade des tensions au Yémen, une situation qui menace de compromettre davantage la stabilité déjà fragile du pays et expose la population civile à de graves dangers, tout en sapant et en compliquant les efforts de médiation régionaux et internationaux. Non seulement l'intensification du conflit constitue un obstacle majeur aux efforts de paix, mais elle aggrave la souffrance humanitaire, en particulier parmi les populations les plus vulnérables, telles que les femmes et les enfants, et entraîne une augmentation du nombre de déplacés. Plus de 9,6 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence, parmi lesquelles des femmes enceintes et des mères de nouveau-nés. Au Yémen, les femmes sont confrontées à la menace constante de violences sexuelles, d'unions précoces et de mariages forcés, ainsi qu'au risque d'être victimes de la traite des êtres humains. Nous condamnons les restrictions qui limitent la liberté de circulation des femmes et entravent leur accès aux services de base, notamment la présence exigée d'un *mahram* dans les zones contrôlées par les houthistes.

Le Panama salue et apprécie à leur juste valeur les efforts déployés par l'Envoyé spécial Grundberg, dont l'action est déterminante pour promouvoir une solution pacifique par le dialogue, ainsi que ceux de M. Fletcher, dont le travail est indispensable pour fournir une aide humanitaire à la population yéménite en proie à la souffrance.

Nous réaffirmons notre conviction que le dialogue est le seul moyen de parvenir à une solution politique durable et inclusive, dirigée par les Yéménites eux-mêmes, qui garantisse une sécurité et une stabilité pérennes dans la République du Yémen.

Dans ce contexte, nous continuerons de promouvoir un processus de paix inclusif axé sur la participation, la dignité, la sécurité et le leadership des femmes et des filles yéménites. Pour progresser dans cette voie, les efforts de médiation demeurent indispensables afin de prévenir une nouvelle escalade du conflit et d'ouvrir la voie à une paix durable. Il s'agit là d'étapes essentielles pour endiguer la violence.

De même, nous réitérons avec fermeté notre appel urgent à la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes détenues de manière arbitraire, y compris les représentants de l'ONU, les membres du personnel d'organisations non gouvernementales nationales et internationales, ainsi que les membres de la société civile et du corps diplomatique. Nous exhortons toutes les parties à respecter pleinement le droit international et le droit international humanitaire, en prenant toutes les mesures nécessaires pour protéger la population civile et les infrastructures civiles.

Le Panama réaffirme sa condamnation des attaques visant des navires civils, attaques qui mettent en péril la sûreté maritime internationale, perturbent les chaînes d'approvisionnement mondiales et entravent l'acheminement de l'aide humanitaire. En outre, nous condamnons fermement les attaques aériennes perpétrées par les houthistes contre l'aéroport Ben Gurion en Israël, lesquelles font peser une grave menace sur la sécurité régionale et constituent une violation flagrante du droit international.

Il est primordial que toutes les parties fassent preuve de la plus grande retenue et s'abstiennent de toute provocation ou action unilatérale susceptible de compromettre la stabilité régionale, d'aggraver le conflit ou d'entraver les efforts visant à garantir la sécurité et le bien-être de la population. C'est pourquoi nous ne devons pas permettre que les actions unilatérales d'Ansar Allah mettent en péril la sécurité et la stabilité du Yémen. Nous renouvelons notre ferme appui à tous les efforts et à toutes les mesures visant à rétablir la paix, la sécurité et la dignité du peuple yéménite.

M. Ahmad (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Hans Grundberg et le Secrétaire général adjoint Tom Fletcher de leurs exposés détaillés. Nous remercions également M^{me} Dina El-Mamoun de ses observations.

Nous sommes parfaitement conscients que le Yémen reste en proie aux conséquences de plus d'une décennie de conflit. Des millions de personnes restent confrontées à de graves difficultés, alors que les évolutions dans la région, en particulier en mer Rouge et dans l'ensemble du Moyen-Orient, exacerbent les tensions et sapent les efforts de médiation. Ce qui a commencé comme une crise interne s'est transformé en un conflit régional et international aux profondes ramifications, marqué par de graves problèmes humanitaires, politiques, économiques et environnementaux. Les divisions politiques persistantes, l'effondrement économique et la dégradation de l'environnement font payer un lourd tribut à la population civile. Les effets conjugués de ces crises nécessitent une action internationale urgente, coordonnée et soutenue. Il est indispensable de redynamiser le processus politique pour jeter les bases d'un règlement global et durable. Ce n'est pas la voie militaire, mais la voie politique qui est la seule solution viable, comme l'a souligné l'Envoyé spécial. Nous saluons les efforts diplomatiques que M. Grundberg continue de déployer, notamment ses récents échanges en Arabie saoudite et ses réunions avec un large éventail de parties prenantes, y compris le Ministre yéménite des affaires étrangères et le Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe. Nous nous faisons l'écho de ses appels à la désescalade, à la retenue et à un engagement renouvelé en faveur d'un processus politique contrôlé par les Yéménites, qui offre des garanties crédibles au Yémen, à la région et à l'ensemble de la communauté internationale.

Qu'il me soit permis de développer quelques points clefs.

Premièrement, le Pakistan soutient pleinement un processus de paix contrôlé et dirigé par les Yéménites et facilité par l'ONU, seul moyen viable de parvenir à une paix durable. Nous saluons les efforts diplomatiques déployés par l'Arabie saoudite

et Oman, et nous exhortons toutes les parties à faire fond sur la feuille de route de décembre 2023, qui offre un cadre crédible pour une paix durable. Toutes les parties doivent honorer leurs engagements, faire preuve de la plus grande retenue et privilégier la diplomatie par-dessus tout.

Deuxièmement, la crise humanitaire au Yémen reste considérable. Plus de 19,5 millions de personnes ont besoin d'aide, dont 17,1 millions sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, et 12 millions d'enfants sont privés de services de base. Le déficit de financement croissant est très préoccupant, comme l'a souligné le Secrétaire général adjoint Fletcher. Nous exhortons tous les donateurs à répondre rapidement et généreusement à l'appel urgent lancé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Troisièmement, le Pakistan condamne sans équivoque les attaques menées contre des navires marchands, qui mettent en péril la sécurité maritime mondiale. Nous prenons note du dernier rapport du Secrétaire général au titre de la résolution 2722 (2024) (voir S/2025/302), qui confirme que les houthistes n'ont mené aucune attaque récemment contre des navires marchands en mer Rouge. Le Pakistan considère le cessez-le-feu entre les houthistes et les États-Unis comme une évolution positive qui témoigne du pouvoir de la diplomatie. Il ne faut pas laisser passer cette occasion ni l'instrumentaliser : elle doit être utilisée pour promouvoir un processus politique intra-yéménite inclusif.

Quatrièmement, nous condamnons fermement le fait que des membres du personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires sont toujours détenus, en violation flagrante du droit international. Nous demandons leur libération immédiate et inconditionnelle, et nous soulignons l'urgence de fournir un accès humanitaire sûr et sans entrave dans tout le Yémen.

Cinquièmement, la paix et la sécurité régionales ne peuvent être dissociées de la situation à Gaza. L'agression israélienne en cours non seulement prolonge les souffrances du peuple palestinien, mais exacerbe également le risque d'une escalade régionale de plus grande ampleur, comme nous l'avons vu en mer Rouge et dans le golfe d'Aden. Un cessez-le-feu immédiat et durable à Gaza est un impératif humanitaire et une condition préalable à la stabilité régionale.

Le Pakistan réaffirme sa solidarité inébranlable avec le peuple yéménite, résilient et fraternel, dans sa quête de paix, de stabilité et de prospérité. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent rester mobilisés et agir de concert pour empêcher toute nouvelle détérioration de la situation et contribuer à tracer la voie vers un avenir pacifique et plus prometteur pour le Yémen.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Tom Fletcher. Nous avons également écouté avec attention l'exposé de la représentante de la société civile, M^{me} Dina El-Mamoun.

Le Conseil de sécurité a suivi de près le bras de fer qui a opposé pendant près de deux mois les États-Unis au mouvement yéménite Ansar Allah. Selon les médias, plus de 200 personnes auraient été tuées et plusieurs centaines d'autres auraient été blessées au cours de cette période. Presque chaque nuit, les États-Unis ont procédé à des frappes de missiles et à des bombardements sur le territoire du Yémen souverain. Les frappes ont visé non seulement des installations militaires, mais aussi des infrastructures civiles. Cette confrontation a également touché la Russie. La frappe lancée par les États-Unis contre le port de Ras Issa le 25 avril a blessé trois marins russes et l'un d'entre eux a ultérieurement dû subir une lourde opération médicale.

Cependant, nous ne pouvons pas dire que ces actions de Washington soient parvenues à neutraliser les capacités militaires d'Ansar Allah, ni qu'elles aient contraint le mouvement à abandonner sa ligne de conduite. À cet égard, nous ne pouvons que rappeler

l'échec de l'équipe du précédent Président des États-Unis, Joe Biden, qui a également mené une guerre infructueuse contre les houthistes pendant plus d'un an. Le seul résultat du long bombardement du Yémen a été une dégradation encore plus marquée de la situation humanitaire déjà désastreuse dans le pays. La situation est presque revenue au niveau de 2022, pendant la phase aiguë du conflit yéménite. Dans ce contexte, de nombreuses organisations non gouvernementales ont été contraintes de cesser leurs activités et de quitter le Yémen, ce qui est d'autant plus notable que l'ONU a suspendu ses opérations humanitaires dans certaines régions du pays. Un coup terrible a été porté aux infrastructures utilisées à des fins humanitaires, notamment le port de Hodeïda, qui servait à acheminer la majeure partie des livraisons humanitaires. Ces évolutions, ainsi que la question encore non résolue des membres du personnel des Nations Unies et d'autres organisations détenus par les houthistes, pourraient devenir un autre facteur compliquant sérieusement l'action humanitaire dans le pays. Pourtant, la vie et le bien-être des Yéménites ordinaires dépendent directement de l'efficacité de cette action.

Néanmoins, mieux vaut tard que jamais, comme le dit l'adage. Washington semble avoir enfin compris la futilité d'une approche militaire, que nous avons soulignée à maintes reprises. L'accord mettant fin à la confrontation, conclu il y a quelques jours par les États-Unis et les houthistes grâce à la médiation des autorités omanaises, en témoigne. Cela aurait pu être le premier pas vers une désescalade générale de la situation au Yémen. Malheureusement, ce n'est pas encore le cas, car à l'heure actuelle, Israël a pris le relais en bombardant le Yémen. Nous savons que les actions de Jérusalem-Ouest visent en grande partie à répondre aux frappes menées par les houthistes contre son territoire. La réaction doit toutefois être proportionnée. Nous appelons Israël à faire preuve de retenue et à s'abstenir de prendre des mesures agressives contre le Yémen afin d'éviter d'accroître les tensions et de provoquer un conflit de grande ampleur dans la région. Le cercle vicieux de la violence doit enfin être rompu, et ce à l'échelle de toute la région du Moyen-Orient.

Bien que nous ne cherchions pas à justifier les actions d'Ansar Allah, nous devons garder à l'esprit qu'il s'agit d'une réponse aux souffrances que les civils continuent d'endurer dans la bande de Gaza, principalement en raison de la reprise du blocus humanitaire de l'enclave par les autorités israéliennes et des hostilités qui s'y déroulent. Les actions des houthistes leur ont assuré le soutien des Arabes ordinaires qui, comme la grande majorité des membres du Conseil de sécurité, ont bien conscience que le seul moyen de mettre fin aux souffrances des civils palestiniens est d'instaurer un cessez-le-feu inconditionnel, viable et durable dans la bande de Gaza. C'est l'objectif principal sur lequel nous devons tous nous concentrer. Nous en avons longuement parlé hier durant la séance d'information sur la situation humanitaire à Gaza (voir S/PV.9914). Régler cette question préserverait Israël de nouvelles frappes houthistes.

Nous restons préoccupés par l'intensification graduelle du conflit interne au Yémen. D'après les informations relayées, les accrochages armés entre belligérants sont de plus en plus fréquents le long de la ligne de contact. Malgré les efforts des autorités yéménites officielles, la situation économique du pays reste difficile. Nous appelons toutes les parties yéménites à cesser immédiatement d'employer la force et à renoncer à la dialectique belliqueuse et aux actions unilatérales, nullement propices à une normalisation durable dans le pays. Elles auraient tout intérêt, au contraire, à poursuivre le dialogue afin de trouver une solution qui exclue de nouvelles effusions de sang.

Dans le contexte instable actuel, les acteurs extérieurs doivent redoubler d'efforts pour relancer dès que possible un processus de négociation ouvert à toutes les forces politiques yéménites. Il faut également ouvrir un dialogue avec elles sur les questions les plus pressantes, notamment l'échange de prisonniers de guerre. Nous ne voyons rien qui puisse se substituer à un processus politique global, sous les auspices de l'ONU, fondé sur les accords conclus précédemment, comme le prévoit la feuille de route pertinente. C'est la seule manière de remettre la normalisation interyéménite sur la bonne voie.

Dans ce contexte, nous demandons à l'Envoyé spécial Grundberg d'être plus agissant. Il faut rechercher les terrains d'entente envisageables entre les parties, afin de les guider vers des solutions mutuellement acceptables. Nous entendons continuer d'apporter à l'Envoyé spécial toute l'aide possible et nous appelons tous les membres responsables de la communauté internationale à faire de même.

M^{me} Shea (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg, le Secrétaire général adjoint Tom Fletcher et M^{me} Dina El-Mamoun de leurs exposés. Je salue la participation du Représentant permanent du Yémen.

Le 6 mai, le Président Trump a annoncé que les États-Unis avaient mis fin aux frappes militaires contre les houthistes. Contrairement aux affirmations et à la désinformation de certains, les États-Unis menaient des frappes de précision contre des moyens des houthistes, notamment des installations terroristes. Notre objectif était de rétablir la liberté de navigation en mer Rouge et dans les voies navigables environnantes après des années d'attaques terroristes menées par les houthistes. C'est sur ce sujet que je concentrerai mes remarques aujourd'hui.

La capitulation des houthistes signe la réussite de la démarche des États-Unis. C'est la conduite des houthistes qui déterminera si les frappes reprennent. Comme l'a dit le Président Trump, les houthistes ne veulent plus se battre. Ils sont épuisés. Les frappes ont tué des centaines de combattants houthistes et nombre de leurs dirigeants. Les opérations militaires des États-Unis ont mis hors service les infrastructures qui facilitaient les importations de carburant, lesquelles servaient les objectifs terroristes des houthistes.

Les États-Unis n'accepteront pas que du carburant et du matériel de guerre soient livrés en contrebande à une organisation terroriste. Nous restons déterminés à perturber les sources de revenus illicites, les soutiens financiers et les fournisseurs des houthistes. Nous rappelons aux États Membres qu'apporter un appui matériel ou des ressources à une entité qualifiée d'organisation terroriste étrangère par les États-Unis peut constituer une infraction à la législation des États-Unis. Nous appliquerons toutes les sanctions envisageables contre les personnes et entités concernées.

Tous les États Membres sont tenus d'appliquer la résolution 2216 (2015). L'Iran permet les attaques des houthistes en leur fournissant un soutien militaire, logistique et en matière de renseignement. Le Conseil ne doit pas tolérer que l'Iran défie ses résolutions et il doit exploiter les outils à sa disposition pour faire en sorte que les contrevenants aux sanctions en paient le prix.

Les dernières attaques en date des houthistes contre Israël sont un rappel cinglant de la menace qu'ils représentent pour la stabilité régionale. Nous reconnaissons les préoccupations légitimes qu'Israël nourrit pour sa sécurité et appuyons son droit de se défendre contre les groupes terroristes soutenus par l'Iran, dont les houthistes. Les États-Unis condamnent toutes les attaques menées par les houthistes, en particulier contre les civils.

Le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pourrait être un outil crucial pour empêcher les houthistes de se procurer des armes. Ses opérations et ses mécanismes d'application doivent être améliorés. Nous exhortons les États Membres à appuyer financièrement le Mécanisme afin d'accroître son efficacité, en contribuant directement à ses opérations, qui ne requièrent que 11 millions de dollars par an. Les États Membres doivent également fournir les moyens navals requis pour assurer l'interception des navires non vérifiés par le Mécanisme. Un Mécanisme pleinement opérationnel pourrait permettre de concentrer des ressources collectives limitées sur d'autres moyens de contrebande, tels que les boutres et les itinéraires terrestres.

M. Osman (Somalie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, la Sierra Leone et mon propre pays, la Somalie, et du Guyana (groupe A3+).

Nous remercions de leurs exposés et éclairages précieux les intervenants d'aujourd'hui : l'Envoyé spécial Hans Grundberg, le Secrétaire général adjoint Tom Fletcher et M^{me} Dina El-Mamoun, du Center for Civilians in Conflict. Nous saluons aussi la participation du Représentant permanent du Yémen à notre séance.

Le groupe A3+ se félicite du récent accord de cessez-le-feu conclu entre les houthistes et les États-Unis d'Amérique, qui permet de nouveau d'espérer des avancées sur la voie politique au Yémen. Nous félicitons le Sultanat d'Oman de sa médiation et remercions S. M. le Sultan Haitham Bin Tarik de l'attachement indéfectible d'Oman à la paix dans la région.

Nous demandons instamment à toutes les parties de faire fond sur cette évolution prometteuse et de reprendre part à un processus politique contrôlé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU. Seul un règlement politique négocié et inclusif pourra apporter une paix durable au Yémen.

Nous exigeons également la libération immédiate de tous les travailleurs humanitaires et anciens membres du personnel de missions diplomatiques détenus par les houthistes, et nous soulignons que leurs droits humains et les protections spéciales accordées aux travailleurs humanitaires en vertu du droit international humanitaire doivent être pleinement respectés. Alors que plus de la moitié de la population yéménite est tributaire de l'aide et que de nombreuses personnes sont confrontées à l'insécurité alimentaire, au déplacement et au manque d'accès aux services essentiels, ces détentions peuvent exacerber la crise humanitaire déjà catastrophique, ce qui mettrait la vie de millions de Yéménites en péril. Nous soulignons que les opérations d'aide ne doivent jamais être politisées ou entravées et nous continuons d'exiger que tous les travailleurs humanitaires soient protégés et se voient accorder un accès sans entrave aux personnes dans le besoin.

Nous jugeons encourageante l'absence d'attaques en mer Rouge récemment, comme l'a signalé le Secrétaire général, et nous espérons que cette tendance se maintiendra.

Nous félicitons l'Envoyé spécial, Hans Grundberg, de ses mises à jour utiles sur les derniers faits nouveaux survenus au Yémen et de ses efforts constants pour faciliter le processus politique afin d'atténuer les tensions et de faire cesser le conflit.

Le groupe A3+ reconnaît et salue le rôle crucial joué par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires s'agissant d'aider les populations dans le besoin, malgré les difficultés croissantes. Nous reprenons à notre compte l'appel à faire en sorte que le plan de réponse humanitaire pour 2025 bénéficie d'un financement souple, prévisible et accru, a fortiori face à la grave crise de malnutrition, et nous exhortons donc la communauté internationale à augmenter son appui au relèvement rapide.

Nous remercions M^{me} El-Mamoun de son exposé, qui a mis en lumière les répercussions du conflit sur les femmes et les filles au Yémen. Nous demeurons préoccupés par les informations faisant état de violations de leurs droits humains, notamment les restrictions imposées à leurs déplacements, les détentions arbitraires et d'autres pratiques discriminatoires. Ces mesures sont incompatibles avec le droit international humanitaire et le droit international des droits humains. Nous saluons l'appui apporté par le Gouvernement yéménite à la participation des femmes aux processus politiques et nous l'encourageons à poursuivre ses efforts pour promouvoir leur protection et leur rôle de premier plan dans les efforts de consolidation de la paix.

Le groupe A3+ réaffirme l'importance de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Yémen. Nous maintenons notre plein appui aux efforts de l'Envoyé spécial Grundberg et saluons les contributions que continuent d'apporter les acteurs régionaux – en particulier l'Arabie saoudite et Oman – pour faciliter un dialogue constructif. Dans ce contexte, le groupe A3+ maintient qu'un cessez-le-feu

immédiat et permanent à Gaza est essentiel pour garantir durablement la paix dans l'ensemble de la région. Le groupe est préoccupé par les frappes aériennes israéliennes et d'une manière générale, par les retombées du conflit en cours dans la bande de Gaza. Ces actions sapent les efforts de paix et déstabilisent davantage une situation déjà fragile. Nous demandons instamment à tous les acteurs extérieurs de respecter la souveraineté du Yémen et d'éviter toute escalade militaire. Nous soulignons également qu'il est nécessaire de mettre fin à toute action qui pourrait alimenter le conflit au Yémen, réduire à néant les progrès réalisés au prix d'efforts considérables ou aggraver la crise humanitaire.

Pour conclure, le groupe A3+ appuie fermement un règlement pacifique, inclusif et durable du conflit au Yémen. Nous exhortons toutes les parties à agir de manière responsable et les membres du Conseil à continuer de faire preuve d'unité pour accompagner le Yémen sur la voie de la stabilité et du relèvement.

M. Bonnafont (France) : Je remercie tout d'abord l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Hans Grundberg, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Tom Fletcher, et à la Directrice de CIVIC pour le Yémen, M^{me} Dina El-Mamoun, qui nous a présenté la réalité de la situation. Je salue également la présence du Représentant permanent du Yémen à la table du Conseil.

La France condamne fermement les attaques récentes des houthistes contre Israël. Elles sont inacceptables, elles menacent la sécurité régionale. Ansar Allah, soutenu par l'Iran, doit cesser ses actions déstabilisatrices au Yémen, en mer Rouge et au Moyen-Orient. Le Conseil doit pouvoir les condamner d'une seule voix et sans ambiguïté. Rien ne justifie les méthodes externes comme internes d'Ansar Allah. La France salue à cet égard l'accord de cessez-le-feu conclu entre les États-Unis et les houthistes grâce à une médiation omanaise. Nous poursuivrons notre engagement dans le cadre de l'opération défensive de politique de sécurité et de défense de l'Union européenne Aspides, afin de protéger la sécurité maritime et la liberté de navigation, en conformité avec le droit international et en lien avec nos partenaires.

Les houthistes doivent cesser leurs entraves inacceptables à l'action humanitaire. Nous exprimons notre vive préoccupation concernant la situation humanitaire prévalant au Yémen et dont les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, sont les premières victimes. Je renvoie à cet égard à la déclaration de notre groupe sur les femmes et la paix et la sécurité de ce matin. Les houthistes doivent garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave à toutes les zones et populations sous leur contrôle. La France appelle en particulier les houthistes à permettre la reprise des activités des Nations Unies dans la province de Saada, interrompues depuis maintenant trois mois. La France réitère sa condamnation de la détention arbitraire par les houthistes de dizaines de personnels onusiens et humanitaires, locaux et internationaux, de membres de la société civile yéménite et de missions diplomatiques. Elle prend note des récentes libérations et appelle à la libération immédiate et inconditionnelle de tous ceux encore détenus en toute illégalité. Le Conseil doit continuer à exiger des houthistes que les travailleurs humanitaires puissent faire leur travail en pleine sécurité.

Cette situation ne doit pas nous faire oublier que seule une solution politique inclusive mettra fin au conflit. La France réitère son soutien au Gouvernement légitime du Yémen, qui doit poursuivre ses efforts pour répondre aux attentes de la population yéménite dans son ensemble. Elle exprime son plein appui à l'action de l'Envoyé spécial pour obtenir un accord de cessez-le-feu véritable au Yémen, qui ouvrira la voie à une solution politique négociée et inclusive pour un Yémen uni et souverain. Nous réaffirmons notre attachement à la stabilité du Yémen et à la sécurité régionale. Nous rappelons la nécessité d'éviter toute nouvelle escalade dans la région et nous appelons l'Iran à cesser son soutien aux actions déstabilisatrices au Moyen-Orient.

M^{me} Lassen (Danemark) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, le Secrétaire général adjoint Fletcher et la Directrice El-Mamoun de leurs exposés édifiants.

Au cours du mois écoulée, la situation en matière de sécurité au Moyen-Orient s'est détériorée d'une manière alarmante. Malheureusement, le Yémen n'a pas été épargné. Le Danemark condamne fermement les attaques des houthistes contre les navires en mer Rouge et contre Israël, y compris l'attaque perpétrée à proximité de l'aéroport Ben Gurion le 4 mai. Nous demandons instamment à toutes les parties de respecter le droit international humanitaire. Le personnel humanitaire doit également être protégé. Nous espérons que l'accord de cessez-le-feu annoncé entre les États-Unis et les houthistes ouvrira la voie à la désescalade et au dialogue. Nous remercions Oman de ses efforts de médiation et de son appui indéfectible aux efforts en faveur de la paix au Yémen. La sécurité maritime et la liberté de navigation en mer Rouge et dans le golfe d'Aden doivent être pleinement rétablies.

En ce qui concerne la situation humanitaire, nous restons vivement préoccupés par les conséquences disproportionnées du conflit sur les femmes et les enfants, comme l'a également souligné le Secrétaire général adjoint Fletcher. Comme nous l'avons entendu, 9,6 millions de femmes et de filles au Yémen ont besoin d'une aide humanitaire vitale. Dans le même temps, 1,4 million de femmes enceintes et/ou allaitantes souffrent de malnutrition aiguë. L'insécurité alimentaire a contraint de nombreux parents à faire le choix de ne pas se nourrir pour pouvoir nourrir leurs enfants. Malgré cela, près d'un enfant de moins de 5 ans sur deux souffre de malnutrition, un record tragique presque inégalé à l'échelle mondiale. Cette situation aura non seulement des répercussions sur la génération actuelle, mais également sur la santé des générations à venir. Face à cette situation catastrophique, nous rappelons que toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire et permettre l'acheminement rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire. Cela signifie également qu'il faut mettre fin immédiatement aux détentions arbitraires du personnel des Nations Unies, des représentants de la société civile et d'autres personnes détenues. Depuis le début du conflit, le Danemark a contribué à hauteur de plus de 200 millions de dollars aux opérations humanitaires au Yémen. Nous demandons à la communauté internationale de renouveler son engagement à porter assistance à la population de ce pays, en particulier les femmes et les enfants.

Alors que la situation humanitaire a atteint de nouveau un point de rupture, le courage et la résilience des femmes yéménites permettent d'espérer en un avenir meilleur. Les restrictions et les attaques qui visent les organisations de la société civile dirigées par des femmes, en particulier de la part des houthistes, ont empêché pendant trop longtemps les femmes yéménites de participer à la vie de la société yéménite. Pourtant, comme nous l'a dit M^{me} El-Mamoun, malgré les immenses difficultés aggravées par des années de conflit, les femmes yéménites jouent un rôle constructif et important dans les efforts en faveur de la paix, du développement et de fourniture de l'aide humanitaire. Les femmes yéménites prennent leur destin en main. En effet, elles sont de plus en plus nombreuses à s'inscrire à l'université, elles revendiquent leur droit à l'éducation et elles créent des entreprises, et ce faisant, des emplois et des moyens de subsistance. Elles fondent des organisations locales, promeuvent les droits humains et portent assistance aux communautés les plus vulnérables en étant en première ligne de l'action humanitaire. Leurs contributions et leurs points de vue doivent être reconnus, pris en compte et encouragés. Nous demandons que les femmes soient associées pleinement à tous les efforts de paix menés par l'ONU, notamment les pourparlers intra-yéménites, ainsi qu'aux autres efforts diplomatiques visant à régler le conflit, conformément au quota minimum de 30 % établi par la Conférence de dialogue national.

Il n'y a, hélas, pas de solution rapide aux défis croissants en matière de sécurité et aux souffrances humanitaires. Comme l'a déclaré le Secrétaire général adjoint Fletcher, le peuple yéménite a besoin d'aide, mais il a aussi besoin de paix. Il est essentiel de garantir une véritable participation politique des femmes pour faire avancer un processus politique mené par l'ONU afin de trouver une solution durable au conflit au Yémen, et l'Envoyé spécial Grundberg peut compter sur notre plein appui dans les efforts qu'il déploie à cet égard.

M. Sun Lei (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Fletcher. J'ai également écouté attentivement l'exposé de M^{me} El-Mamoun, représentante de la société civile. Je salue la participation du Représentant permanent du Yémen à la présente séance.

Je formulerai trois observations.

Premièrement, nous devons rester déterminés à apaiser la situation en mer Rouge dès que possible. La situation en mer Rouge reste instable, ce qui est préoccupant. Au cours des deux derniers mois, les États-Unis et le Royaume-Uni ont mené des frappes aériennes contre le Yémen, et les houthistes et Israël ont lancé des attaques réciproques, faisant de nombreuses victimes et causant de lourds dégâts aux infrastructures. Récemment, les États-Unis et les houthistes ont conclu un accord de cessez-le-feu. La Chine s'en félicite et salue les efforts déployés par Oman à cet égard. Nous espérons que toutes les parties saisiront cette occasion pour désamorcer rapidement la situation. La Chine appelle une nouvelle fois toutes les parties à faire preuve de calme et de retenue et à s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les tensions. Nous demandons aux houthistes de cesser leurs attaques contre les navires de commerce et de maintenir la sécurité des voies maritimes en mer Rouge. La souveraineté, la sécurité et l'intégrité territoriale du Yémen doivent être respectées, et l'accord de cessez-le-feu qui a été conclu doit être appliqué.

Deuxièmement, nous devons rester attachés au dialogue et à la négociation. La question yéménite est complexe et nécessitera, en définitive, une solution politique. Nous appelons toutes les parties au Yémen à faire preuve de détermination et de volonté, à reprendre le contact et la communication, à régler les différends par le dialogue et la négociation et à promouvoir un processus politique global qui soit dirigé et contrôlé par les Yéménites, afin de parvenir sans retard à la réconciliation et à la reconstruction économique. La Chine est favorable à ce que les pays de la région jouent un rôle plus important à cet égard et appuie les efforts que l'Envoyé spécial Grundberg continue de déployer en ce sens.

Troisièmement, nous devons accroître l'aide humanitaire au Yémen. L'action humanitaire au Yémen est confrontée à de multiples défis, tels que l'insuffisance des financements, les risques de sécurité et les répercussions des politiques d'un grand pays. Cela nécessite de toute urgence un appui accru de la part de la communauté internationale. Les civils et les infrastructures civiles ne doivent en aucun cas être visés. La Chine appelle les houthistes à libérer immédiatement et sans condition tous les membres du personnel détenus.

Les tensions en mer Rouge sont étroitement liées à la situation à Gaza. Récemment, au mépris de la forte opposition de la communauté internationale, Israël a repris les combats à Gaza et imposé un siège et un blocus à la bande de Gaza, menaçant davantage la sécurité et la stabilité de la région. C'est profondément préoccupant. La communauté internationale doit faire de l'obtention d'un cessez-le-feu durable à Gaza une priorité absolue afin de décrisper la situation générale dans la région et de rétablir la paix et la stabilité au Yémen et en mer Rouge.

M^{me} Blokar Drobic (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Fletcher, et M^{me} El-Mamoun. Je salue également la participation du Représentant permanent du Yémen à la présente séance.

Dix années de conflit au Yémen ont dévasté le pays et le peuple yéménite. Les moments de répit qu'a connus le pays au fil des ans, notamment la trêve négociée par l'ONU et les progrès diplomatiques réalisés concernant la feuille de route, ont fait naître un espoir parmi les Yéménites et au sein de la communauté internationale. Toutefois, alors que le conflit a franchi le triste cap des 10 ans, sa trajectoire récente est très inquiétante.

La Slovénie déplore la dernière escalade militaire en date au Yémen et en mer Rouge. Les informations faisant état de victimes civiles, y compris d'enfants, sont profondément préoccupantes. Nous avons été alarmés par les frappes aériennes sur un centre de migrants à Saada et sur le port de Ras Issa, signalées le mois dernier.

Les attaques condamnables des houthistes contre Israël, notamment les attaques récentes contre l'aéroport Ben Gurion, ainsi que les représailles d'Israël sur le sol yéménite, comme sur l'aéroport de Sanaa, ne font que conduire à de nouvelles destructions et doivent cesser immédiatement.

Il est urgent que toutes les parties fassent preuve de retenue. Nous prenons note de l'annonce, la semaine dernière, de la conclusion d'un accord entre les États-Unis et les houthistes, et nous saluons le rôle joué par Oman à cet égard. Toute désescalade est un pas dans la bonne direction. Toutes les parties ont le devoir de respecter le droit international humanitaire. Les civils et les infrastructures civiles doivent être protégés en toutes circonstances.

Nous appelons également à une relance des discussions sur un cessez-le-feu national et un processus de paix inclusif dirigé par l'ONU, axé sur les besoins et les aspirations du peuple yéménite. En particulier, nous demandons instamment aux houthistes de revenir à la table de négociation.

Nous réaffirmons notre plein appui à l'Envoyé spécial et à l'action menée par son bureau, et nous soulignons qu'il importe que la communauté internationale soit unie sur la voie à suivre pour le Yémen. Cette voie doit effectivement inclure les femmes yéménites à chaque étape du processus, comme l'a souligné avec force M^{me} El-Mamoun. Les droits des femmes ne doivent pas être négociables dans un futur processus de paix ou un futur processus politique, quels qu'ils soient. Ils ne doivent pas être relégués au second plan.

L'espace humanitaire déjà limité au Yémen continue de se rétrécir, et le système est mis à rude épreuve. Nous ne devons pas nous faire d'illusions quant aux conséquences à long terme de cette crise prolongée : insécurité alimentaire entraînant des retards de croissance chez les enfants, épidémies submergeant le fragile système de santé, et mines terrestres et restes explosifs de guerre qui, associés aux changements climatiques, entravent la vie commerciale et agricole. Les Yéménites ordinaires ne doivent pas être punis pour les agissements des houthistes. Aussi saluons-nous toute initiative visant à faciliter une action humanitaire fondée sur des principes afin de venir en aide aux personnes qui en ont le plus besoin, ainsi que toute augmentation du financement de l'aide humanitaire, y compris en provenance de la région. Nous attendons avec intérêt les résultats de la septième Réunion de hauts fonctionnaires sur le Yémen, qui aura lieu à Bruxelles ce mois-ci.

La Slovénie continue d'appeler à la libération immédiate et inconditionnelle des travailleurs de l'ONU, des organisations humanitaires et des organisations non gouvernementales cruellement détenus par les houthistes. Nous accueillons favorablement les libérations récentes, mais cela ne suffit pas.

Nous félicitons le système des Nations Unies et tous les humanitaires de leur détermination à rester sur place et à s'acquitter de leurs mandats pour venir en aide aux personnes vulnérables au Yémen, même si les défis sont immenses, en particulier pour les travailleuses humanitaires, dont l'action est honteusement entravée.

Nous devons réfléchir aux enseignements tirés de ces 10 années de campagnes militaires infructueuses. Il n'y a pas de solution militaire au conflit.

Pour terminer, je voudrais dire que le Yémen doit connaître un avenir plus radieux, et que cet avenir ne peut passer par la reprise d'une guerre totale.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg,

le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Tom Fletcher, et M^{me} El-Mamoun. Je salue également la participation du Représentant permanent du Yémen à la présente séance.

Nous voudrions aujourd'hui partager les observations suivantes.

Premièrement, en ce qui concerne la situation fragile sur le terrain, bien que nous nous félicitions de l'accord conclu entre les États-Unis et les houthistes pour mettre fin aux attaques, nous sommes gravement préoccupés par la frappe menée par les houthistes près de l'aéroport Ben Gurion à Tel-Aviv, qui a été suivie par des contre-attaques aériennes israéliennes. Elles soulignent l'instabilité actuelle de la région. Par ailleurs, même après l'engagement pris par les houthistes de mettre fin aux attaques contre les navires de commerce en mer Rouge, la réticence persistante du secteur maritime à traverser à nouveau cette zone entrave considérablement la chaîne d'approvisionnement mondiale. Néanmoins, nous espérons que cet accord entre les États-Unis et les houthistes pourra servir de base à l'instauration de la paix et de la stabilité au Yémen et dans ses environs. Pour ce faire, les houthistes doivent s'abstenir de tout acte de surenchère sous le prétexte de la crise à Gaza. En outre, nous sommes préoccupés par les dommages causés aux infrastructures civiles critiques, notamment le port de Hodeïda, qui est une voie d'approvisionnement vitale pour le peuple yéménite, puisque c'est par ce port que transitent 80 % des importations alimentaires du Yémen. Ces dégâts exacerbent l'insécurité alimentaire et les difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontés les civils. Dans ce contexte, nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur du plein respect du droit international humanitaire en toutes circonstances, et nous soulignons la nécessité urgente de protéger les civils et les infrastructures civiles.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'embargo sur les armes, la récente attaque de missiles balistiques perpétrée par les houthistes contre Israël, à l'aide de systèmes d'armes de pointe, illustre une fois de plus les violations systématiques de l'embargo sur les armes décrété par le Conseil de sécurité, comme l'indique le rapport final du Groupe d'experts sur le Yémen de l'année dernière (voir S/2024/731). Dans cette optique, nous soulignons l'importance de nommer sans plus tarder l'expert en armements du Groupe d'experts. Si nous nous félicitons de la récente nomination de quatre membres du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), l'absence de l'expert en armements, dont le rôle est central dans le suivi des flux d'armes et de la mise en œuvre des sanctions, nuit considérablement à l'efficacité du Groupe d'experts dans son ensemble. Par ailleurs, nous saluons le rôle déterminant joué par le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies s'agissant d'appliquer l'embargo sur les armes et d'atténuer la crise humanitaire au Yémen. La Corée cherchera activement des moyens de le soutenir pour lui permettre de mener ses activités efficacement.

Troisièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire et des droits humains, comme l'ont souligné les intervenants d'aujourd'hui, ce sont surtout les femmes et les enfants qui continuent de subir de plein fouet les conséquences d'une crise humanitaire qui s'aggrave. Dans le cadre des efforts que nous déployons pour contribuer à réduire la malnutrition et l'insécurité alimentaire, soulignées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la République de Corée maintiendra son appui, notamment en fournissant 23 000 tonnes de riz cette année, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial. Nous insistons sur le fait qu'il ne sera possible de garantir un avenir meilleur au Yémen que lorsque les droits humains et les libertés fondamentales des femmes et des filles seront pleinement protégés et respectés. Leur participation à la vie publique, y compris l'accès à l'éducation, est indispensable à l'instauration d'une paix durable et pérenne au Yémen. En outre, nous exigeons une fois de plus que les houthistes libèrent immédiatement toutes les personnes détenues arbitrairement, y compris les travailleurs humanitaires et les membres du personnel de l'ONU, et qu'ils garantissent un accès sans entrave aux opérations humanitaires.

Quatrièmement, en ce qui concerne l'importance des démarches diplomatiques, au vu de la situation régionale instable, il est plus impératif que jamais que tous les acteurs concernés, en particulier les pays clefs de la région, déploient des efforts diplomatiques. Nous saluons le rôle constructif joué récemment par Oman dans la médiation entre les États-Unis et les houthistes, et nous prenons note de la poursuite de l'action diplomatique de l'Envoyé spécial, notamment de sa récente visite en Arabie saoudite.

Pour terminer, la République de Corée réaffirme son appui au processus de transition politique dirigé par les Yéménites, qui est depuis longtemps dans l'impasse.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Grèce.

Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Hans Grundberg et le Secrétaire général adjoint Tom Fletcher de leurs exposés instructifs et de leur engagement continu en faveur de la paix et de la stabilité dans la région. Je voudrais également remercier M^{me} Dina El-Mamoun de ses observations éclairantes et saluer la présence parmi nous aujourd'hui du Représentant permanent du Yémen.

La détérioration de la situation humanitaire au Yémen est très préoccupante. L'insécurité alimentaire, la malnutrition et le choléra atteignent des niveaux sans précédent et touchent les groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. Cette situation est intenable et a des effets néfastes sur la stabilité du Yémen et de la région. La fourniture d'une aide et d'une protection humanitaires sans entrave doit être maintenue et intensifiée par tous les moyens possibles.

Je voudrais formuler les observations suivantes.

Premièrement, les femmes continuent, dans une large mesure, à payer le prix fort de la crise. En raison des violations massives des droits humains et du droit international humanitaire commises dans les zones contrôlées par les houthistes, y compris les violences sexuelles et fondées sur le genre, de plus en plus de femmes sont même privées de leurs libertés fondamentales et de leurs droits humains. Les travailleuses humanitaires, les femmes journalistes et les défenseuses des droits humains continuent d'être la cible d'actes de violence et de détentions arbitraires. Nous estimons que la participation effective des femmes au processus de paix est indispensable à une solution politique durable ; il est vital de donner aux femmes les moyens d'agir et il faut impérativement lutter contre la marginalisation d'une partie aussi importante de la société yéménite.

Deuxièmement, nous condamnons fermement le fait que les houthistes retiennent toujours, de manière illégale et injustifiable, des membres du personnel diplomatique, du personnel des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales, ainsi que des travailleurs humanitaires. Nous nous félicitons de la récente libération de deux membres du personnel et demandons la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes détenues. Il est impératif que tous les membres du personnel diplomatique et humanitaire puissent mener leurs activités dans un environnement sûr, sans discrimination, et que leur sécurité soit garantie en toutes circonstances.

Troisièmement, nous restons vivement préoccupés par l'aide dont bénéficient les houthistes, notamment par l'intermédiaire d'un réseau collaboratif de groupes terroristes, tels qu'Al-Qaida et les Chabab. Nous appelons tous les États Membres à respecter l'embargo sur les armes établi par la résolution 2216 (2015) et à s'abstenir de toute forme de soutien ou de transfert d'armes et de technologies de pointe qui violerait les obligations internationales pertinentes. Nous estimons que le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies joue un rôle important dans la vérification et l'inspection des navires marchands, en faisant respecter l'embargo sur les armes. C'est pourquoi il doit être doté d'un financement suffisant et de moyens supplémentaires afin de renforcer encore ses capacités opérationnelles.

Quatrièmement, nous ne devons pas perdre de vue la situation précaire qui règne toujours dans la région de la mer Rouge. La menace d'attaques houthistes contre les navires en transit reste un facteur dissuasif constant pour le transport maritime. Nous demandons aux houthistes de mettre fin à la détention aveugle et arbitraire de navires commerciaux et marchands et de leurs équipages et de garantir la sécurité des gens de mer.

La Grèce reste déterminée à préserver la sûreté maritime et la liberté de navigation dans le cadre de l'opération navale Aspides de l'Union européenne en mer Rouge, dans le plein respect de la posture défensive de l'opération. Nous saluons les résultats remarquables obtenus par cette opération de l'Union européenne, qui a escorté plus de 440 navires au cours de la première année de son mandat. Nous nous félicitons du récent accord de cessez-le-feu conclu par les États-Unis et les houthistes, et facilité par Oman, ainsi que de toute initiative susceptible d'empêcher et de dissuader les houthistes de mener des attaques, tout en protégeant durablement les voies maritimes internationales. L'appui des parties prenantes régionales et internationales sera déterminant à cet égard. Il ne faut toutefois pas oublier que les houthistes continuent de se livrer à des actions de surenchère et de lancer des attaques injustifiées contre Israël, en employant systématiquement des armes de pointe, y compris contre des infrastructures civiles. Nous condamnons fermement ces attaques et répétons que toutes les parties doivent respecter pleinement et sans condition le droit international humanitaire, en particulier en ce qui concerne la nécessité de protéger la population et les infrastructures civiles.

Enfin, je tiens à réaffirmer notre appui sincère et sans réserve à l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Hans Grundberg, et aux efforts qu'il déploie avec dévouement pour relancer le dialogue de paix au Yémen, dans le cadre d'un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU, dans le plein respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'unité du pays. Nous saluons les efforts inlassables entrepris par l'Envoyé spécial pour ramener les parties yéménites sur la voie de la négociation, en vue de désamorcer la situation et de parvenir à un règlement politique viable et durable. La paix et un règlement politique durable au Yémen sont en définitive les clefs qui permettront de remédier aux souffrances du peuple yéménite et de renforcer la stabilité et la sécurité régionales, y compris la sûreté maritime et la liberté de navigation.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au Représentant permanent du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci et à vous souhaiter plein succès dans l'exercice de vos fonctions. Je voudrais également féliciter votre prédécesseur, le Représentant permanent de la France, pays ami, de sa présidence réussie du Conseil le mois dernier. Je remercie aussi M. Hans Grundberg, M. Tom Fletcher et M^{me} Dina El-Mamoun, notre très chère sœur, de leurs exposés.

Le Conseil de direction présidentiel et le Gouvernement yéménite affirment leur volonté de mettre fin à ce conflit et de parvenir à une paix globale et durable au Yémen sur la base des termes de référence de la solution politique convenue, au premier rang desquels figure la résolution 2216 (2015). Aujourd'hui, nous avons le regret de dire que toute cette volonté et tous les efforts entrepris à l'échelle régionale et internationale, de même que ceux déployés par l'ONU par l'intermédiaire de son envoyé spécial au Yémen, pour mettre fin à la crise se heurtent à l'intransigeance et au rejet des milices terroristes houthistes, soutenues par le régime iranien.

Les milices ont cherché à contrecarrer tous les efforts et toutes les initiatives entrepris ces dernières années. L'expérience montre que les milices ne croient ni à la paix ni au dialogue. Elles ne respectent ni les accords ni les efforts et initiatives visant à

mettre fin à leur guerre, et elles refusent de s'engager de manière crédible et de bonne foi sur la voie politique. Au contraire, les milices cherchent à prolonger leur guerre contre le peuple yéménite, en détruisant ses ressources et en aggravant ses souffrances. Elles apportent plus de violence, aggravent l'escalade et étendent la répression et les violations dans les zones qu'elles contrôlent. Elles menacent les intérêts régionaux et internationaux, les voies maritimes internationales et les navires en mer Rouge, dans le détroit de Bab el-Mandab et dans le golfe d'Aden. Les milices poursuivent une politique qui consiste à affamer et à appauvrir les Yéménites, en détruisant tous leurs moyens de subsistance et leurs espoirs d'une vie normale et digne.

Pour les milices houthistes, le peuple yéménite n'est rien d'autre que du carburant pour leurs guerres, qui servent leurs intérêts et leurs projets destructeurs, ainsi que les intérêts de leurs partisans. Elles exploitent les Yéménites pour atteindre des objectifs qui n'ont rien à voir avec l'histoire, la culture ou la civilisation de ce peuple ancestral et qui ne servent pas ses intérêts. Au contraire, elles font commerce du sang des Yéménites pour en tirer des avantages militaires, politiques et médiatiques. Elles ont plongé les citoyens yéménites dans la misère et la faim, en détruisant les ressources économiques et culturelles et le tissu national du pays.

En outre, leurs actes terroristes contre les installations pétrolières et les terminaux d'exportation de pétrole ont également imposé un blocus économique systématique au Gouvernement et au peuple yéménites. Elles empêchent l'acheminement de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin et détournent les traitements des fonctionnaires pour les utiliser dans leur guerre contre le peuple.

Le Conseil de direction présidentiel et le Gouvernement yéménite tiennent les milices houthistes pour entièrement responsables d'avoir détruit les ressources et infrastructures du peuple yéménite, d'avoir nui à ses intérêts et à sa sécurité nationale, d'avoir mis en danger la vie et les moyens de subsistance du peuple et d'avoir plongé le pays dans des guerres sans fin. Elles ont poussé la communauté internationale à frapper des cibles yéménites, militarisant ainsi les eaux régionales, dans une riposte qui était à prévoir pour les dissuader de menacer et d'attaquer les voies maritimes internationales indispensables pour l'économie mondiale.

Nous appelons de nouveau ces milices à choisir la paix, à renoncer à leur posture agressive et à donner la priorité aux intérêts nationaux plutôt qu'aux desseins qu'elles et leurs partisans nourrissent. Nous les appelons à déposer les armes, à épouser la cause de la paix, à abandonner les manœuvres subversives de l'Iran au Yémen et dans la région et à tourner la page du conflit. Cela permettrait de commencer à construire un avenir radieux qui rétablirait la liberté, la gloire, la dignité et la souveraineté du Yémen.

Nous saluons les efforts de la communauté internationale pour sécuriser et protéger les voies maritimes internationales en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandab. Nous réaffirmons cependant une fois de plus qu'éliminer la menace que font peser les milices houthistes sur ces voies navigables et ces cargos nécessite d'appuyer le Gouvernement yéménite afin qu'il puisse exercer son autorité sur tout le territoire yéménite. Nous devons nouer un partenariat stratégique efficace avec la communauté internationale, à tous les niveaux, en élaborant une approche collective pour mettre fin à cette menace et garantir la sécurité et la stabilité du Yémen et de la région. Cela permettrait d'instaurer la sécurité et la stabilité régionales et internationales, renforcerait la capacité du Gouvernement yéménite de jouer son rôle de partenaire dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, et nous aiderait à sécuriser les eaux régionales et les voies maritimes internationales et à relever les défis communs.

Nous réaffirmons que, pour qu'une démarche politique, quelle qu'elle soit, réussisse à instaurer la stabilité et la paix au Yémen, il faut reconnaître les causes profondes de la nature du conflit. Nous devons identifier la réalité et la position des milices houthistes, sans approuver leurs pratiques, et contrecarrer leurs efforts et

leur comportement afin de mettre un terme à cette guerre dévastatrice. Cela ferait cesser l'influence du régime iranien et son ingérence dans les affaires du Yémen et de la région, qui perturbent la sécurité et la stabilité régionales et internationales.

Il faut des mesures collectives pour atténuer le danger et la menace que représentent les milices houthistes et il faut qu'elles soient désignées organisation terroriste étrangère. À cet égard, nous appelons la communauté internationale et tous les partenaires à agir conjointement pour qualifier ces milices d'organisation terroriste étrangère, compte tenu de la menace qu'elles représentent pour la sécurité et la stabilité du Yémen, de la région et du monde.

Nous devons prendre des mesures concrètes pour bloquer leurs sources de financement. Tolérer les menaces sans faire cesser les actes terroristes ne nous exposera qu'à davantage de chantage, de chaos et de destruction, au Yémen et dans la région.

Le Gouvernement yéménite déploie des efforts considérables pour continuer de mettre en œuvre des réformes globales propres à remédier aux énormes problèmes que connaissent les secteurs économique, financier, monétaire, administratif et humanitaire, tout en s'acquittant de ses obligations et en activant des mécanismes de gouvernance. Nous nous employons aussi à promouvoir les principes de transparence, à tarir les sources de corruption et à veiller au respect des normes d'efficacité et d'intégrité, afin de parvenir à la stabilité économique et d'améliorer la situation économique et humanitaire, tout en nous efforçant d'améliorer le niveau des services de base et les conditions de vie de nos citoyens.

Toutefois, un défi majeur auquel le Gouvernement yéménite est confronté actuellement réside dans le grave déficit de recettes publiques dont dépend le budget de l'État. En prenant pour cible les terminaux pétroliers, ce qui a totalement interrompu les exportations de pétrole et de gaz, les milices houthistes ont perturbé le secteur économique le plus important du Yémen. Les exportations pétrolières représentent près de 90 % de nos exportations totales de produits de base et 80 % du total des recettes inscrites au budget général de l'État.

L'arrêt de la production et des exportations de pétrole et de gaz a fait perdre à l'État sa principale source de devises fortes, qui permet de maintenir les réserves de change, de financer les importations de produits alimentaires et non alimentaires et de préserver un taux de change stable. Du fait de la baisse des ressources publiques, le Gouvernement risque de ne plus pouvoir remplir ses obligations financières d'investissement dans les services publics, comme l'électricité, tout en payant les salaires des employés.

L'incidence de l'arrêt des exportations de pétrole ne se limite pas à la perte de ressources financières du Gouvernement, estimée à environ 7,5 milliards de dollars depuis octobre 2022. La valeur de la monnaie nationale a également chuté, et la capacité du Gouvernement à intervenir sur les marchés des changes ou à fournir un financement suffisant pour importer des marchandises, fournir des services de base ou payer régulièrement les salaires des employés est affaiblie. En conséquence, les indicateurs socioéconomiques et de développement se sont dégradés.

Le Gouvernement yéménite appelle une nouvelle fois la communauté internationale et le Conseil à contribuer à trouver les moyens de reprendre les exportations de pétrole et de gaz, étape cruciale vers la stabilité et le relèvement économique. Cela permettrait au peuple yéménite de tirer profit de ses ressources naturelles et d'être moins dépendant de l'aide économique et humanitaire extérieure.

La menace constante des houthistes et l'interruption des exportations de pétrole et de gaz exacerbent les effets désastreux ressentis par la société, aggravent la situation économique et humanitaire, perturbent la prestation de tous les services, notamment dans la santé et l'éducation, et nuisent aux moyens de subsistance des Yéménites. À cet égard, nous remercions profondément le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats

arabes unis, pays frères, de l'appui qu'ils apportent dans divers domaines au peuple yéménite et à son gouvernement. Ils nous aident à faire face à nos formidables défis, en soulageant les souffrances du peuple yéménite via des projets de développement et des programmes humanitaires dans divers domaines. C'est un facteur important qui permet au Gouvernement yéménite de continuer d'honorer ses obligations vitales.

Depuis près d'un an, nous assistons à une vague sans précédent d'enlèvements et d'arrestations arbitraires d'employés des Nations Unies, d'organisations internationales opérant au Yémen et de missions diplomatiques, par les milices terroristes houthistes. L'ONU et le Conseil n'ont pas pris aucune mesure concrète ou efficace pour obtenir leur libération sans condition. Un an s'est écoulé et les organisations humanitaire et de secours dans les zones contrôlées par les milices houthistes se sentent abandonnées. Le personnel est plus angoissé, alors que les organismes des Nations Unies continuent d'opérer comme si de rien n'était. L'impunité et l'absence de riposte sérieuse face au mépris que réservent les milices houthistes à la sécurité du personnel des Nations Unies, des organisations internationales et de la société civile les encouragent à commettre d'autres violations. Le Gouvernement yéménite a déjà mis en garde : les milices ne cesseront pas de faire chanter la communauté internationale et humanitaire. Elles continueront de s'en prendre aux civils et aux travailleurs humanitaires en se livrant à des détentions et à des violations. Elles ne cesseront pas de maltraiter les personnes détenues de force dans leurs prisons. Dans ce contexte, le Gouvernement yéménite demande une nouvelle fois que les organismes des Nations Unies et les organisations internationales actives au Yémen se réinstallent à Aden, capitale temporaire, afin de garantir un environnement sûr et stable depuis lequel ils pourront mener sans entraves leurs activités humanitaires et de secours. Cela ferait également cesser le pillage de l'aide par les milices houthistes, qui s'en servent pour leur prétendu effort de guerre et pour élargir la guerre qu'elles livrent au peuple yéménite.

Dans un contexte marqué par la détérioration, due aux milices houthistes, de la situation économique et humanitaire et par la crise des déplacements internes, les catastrophes climatiques et les épidémies et maladies qui en résultent, le manque de fonds destinés à répondre à des besoins humanitaires croissants menace de priver des millions de personnes d'une assistance vitale. Elles ne reçoivent ni nourriture, ni soins de santé, ni services de protection. Ce manque menace aussi d'accroître les taux d'insécurité alimentaire aiguë et de malnutrition, en particulier chez les femmes, les enfants et les personnes âgées, compte tenu notamment des obstacles auxquels se heurtent les organisations humanitaires dans les zones contrôlées par les milices houthistes.

Il ne fait aucun doute que les femmes, les filles et les enfants sont les groupes les plus touchés par le conflit. Dans les zones contrôlées par les milices houthistes, les femmes yéménites subissent des crimes et violations sans précédent aux mains de ces milices, notamment des enlèvements et des disparitions forcées. Elles sont également victimes de violences et d'extorsion, de harcèlement, d'agressions sexuelles et de tortures psychologiques et physiques. Elles font l'objet de mesures et de restrictions draconiennes qui limitent leurs déplacements et les privent de leurs droits les plus fondamentaux à obtenir une éducation de qualité, à exercer une activité professionnelle en dehors du foyer, à participer à la vie politique et sociale ou à contribuer à l'édification de leur société.

Nous apprécions les efforts déployés pour atténuer les souffrances humanitaires au Yémen. Néanmoins, nous appelons la communauté internationale et les Nations Unies à intensifier leur appui au plan de réponse humanitaire pour le Yémen et à combler son déficit de financement, d'autant que les besoins humanitaires vont crescendo.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 40.